

Zeitschrift: L'Enseignement Mathématique
Herausgeber: Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique
Band: 20 (1974)
Heft: 3-4: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Artikel: SOMMES DE CARRÉS D'ENTIERS D'UN CORPS
Autor: Moser, Claude
Kapitel: 2. Etude du cas p impair
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-46913>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2. ETUDE DU CAS p IMPAIR

Cette étude se résume à l'énoncé et à la démonstration du théorème suivant:

2.1. Théorème

Si p est impair, tout entier de K est somme de carrés d'entiers ($A = A_2$); plus précisément :

1. *Pour qu'un entier de K soit un carré, il faut que sa valuation normalisée soit un nombre pair. Un entier $x = u\pi^{2n}$ de valuation $2n$ est un carré dans A si et seulement si la classe de u dans \bar{K} est un carré.*

2. *Si p est congru à 1 modulo 4, -1 est un carré et tout entier est somme de deux carrés d'entiers, ($s(A) = 1$, $t(A) = 2$).*

3. *Si p est congru à -1 modulo 4, on a $s(A) = 1$ et $t(A) = 2$ (resp. $s(A) = 2$ et $t(A) = 3$) si f est pair (resp. impair). Si f est impair, les entiers de valuation paire sont somme de deux carrés d'entiers tandis que les entiers de valuation impaire sont somme de trois carrés d'entiers et pas moins.*

En vue de la démonstration de ce théorème, rappelons quelques propriétés des corps finis:

2.2. Lemme

Soit p un nombre premier impair et soit \mathbf{F}_p le corps à p éléments.

1. *Si p est congru à 1 modulo 4, alors -1 est un carré dans \mathbf{F}_p ; si p est congru à -1 modulo 4, -1 n'est pas un carré dans \mathbf{F}_p , mais est somme de deux carrés dans \mathbf{F}_p .*

2. *Soit k une extension finie de \mathbf{F}_p . Si p est congru à -1 modulo 4 alors -1 est un carré dans k si et seulement si k/\mathbf{F}_p est de degré pair.*

Le groupe multiplicatif $\dot{\mathbf{F}}_p$ du corps \mathbf{F}_p est cyclique d'ordre $p-1$. Il admet un seul sous-groupe d'ordre $\frac{p-1}{2}$. Or l'endomorphisme $(x \mapsto x^2, \dot{\mathbf{F}}_p \rightarrow \dot{\mathbf{F}}_p)$ a pour noyau $\{-1, +1\}$. Il en résulte que le groupe des carrés de $\dot{\mathbf{F}}_p$ est l'unique sous-groupe d'ordre $\frac{p-1}{2}$ de $\dot{\mathbf{F}}_p$. Un élément est un carré si et seulement si son ordre divise $\frac{p-1}{2}$. Puisque l'ordre de -1 est 2, -1 est

un carré si et seulement si $\frac{p-1}{2}$ est pair. Il suffit de montrer que si $a \in \mathbf{F}_p$ n'est pas un carré il est somme de deux carrés. Pour cela considérons $A = \{x \mid \exists y, x = y^2\}$ et $B(a) = \{x \mid \exists y, x = a - y^2\}$. Ces deux sous-ensembles de \mathbf{F}_p ont pour cardinal $\frac{p+1}{2}$. Puisque $\text{Card } \mathbf{F}_p = p$ on a $A \cap B(a) \neq \emptyset$, ce qui prouve que a est somme de deux carrés dans \mathbf{F}_p .

La deuxième assertion résulte de ce que pour tout $n \geq 1$, \mathbf{F}_p admet une extension de degré n unique (à isomorphisme près) (cf. par exemple [2] ou [8]). Ceci étant, si p est congru à -1 modulo 4 l'unique extension de degré 2 de \mathbf{F}_p est $\mathbf{F}_p(\sqrt{-1})$.

Démontrons maintenant le théorème 2.1 :

1. La première assertion est évidente. Soit u une unité de A . Si la classe de u modulo \mathfrak{P} n'est pas un carré, a fortiori u n'est pas un carré dans A . Si au contraire la classe de u est un carré dans \bar{K} , il existe une unité b de A telle que l'on ait $u - b^2 \in \mathfrak{P}$. On peut alors appliquer au polynôme $X^2 - u$ le lemme de Hensel (1.1.1) et conclure que u est un carré dans A .

2 et 3. Remarquons que 2 est une unité de A et que pour tout élément a de A on a l'égalité :

$$(*) \quad a = \left(\frac{a+1}{2}\right)^2 - \left(\frac{a-1}{2}\right)^2.$$

Si p est congru à 1 modulo 4 ou si le degré résiduel $f = [\bar{K} : \mathbf{F}_p]$ de K est pair, alors -1 est un carré dans \bar{K} (cf. lemme 2.2) et la première partie du théorème permet d'affirmer que -1 est un carré dans A . On conclut facilement en utilisant (*) que tout élément de A est somme de deux carrés dans A .

Enfin, si p est congru à -1 modulo 4 et si le degré résiduel de K est impair, -1 est somme de deux carrés dans \bar{K} . Il existe donc deux unités u et z de A telles que $-1 - u^2 - z^2 \in \mathfrak{P}$. On applique alors le lemme de Hensel au polynôme $X^2 + 1 + u^2$ pour conclure qu'il existe une unité de A telle que $1 + u^2 + w^2 = 0$. Alors toute unité de A est somme de deux carrés d'éléments de A puisque toute unité est soit un carré soit l'opposé d'un carré. Pour terminer remarquons que les éléments de K qui sont somme de deux carrés dans K sont les normes des éléments de $K(\sqrt{-1})$. L'égalité $[\dot{K} : N(K(\sqrt{-1}))] = 2$ implique qu'aucun élément de valuation impaire n'est somme de deux carrés dans K . Enfin tout élément de valuation impaire de A est somme de trois carrés dans A en vertu de l'égalité (*).